
135^e Session du Comité des Ministres (Chişinău, 15 mai 2026)

3. Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe

b. Manipulation de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger

Document de référence
CM/Inf(2026)18

Décisions

Le Comité des Ministres

1. se félicite de l'étude de faisabilité sur l'élaboration éventuelle d'un instrument juridique sur la manipulation de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI), y compris la désinformation, telle qu'elle figure dans le document CM/Inf(2026)18 ;
2. reconnaît que la manipulation de l'information et l'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI), constituent une menace grave pour les droits de humains, la démocratie et l'État de droit, et qu'il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires en s'appuyant sur les conclusions de l'étude de faisabilité, et fondées sur des faits, une consultation inclusive et la coopération internationale ;
3. par conséquent, charge le Secrétaire Général de soumettre à ses Délégués des propositions relatives à la négociation d'un instrument juridique approprié, y compris une éventuelle convention-cadre, traitant de la manipulation de l'information et de l'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI), fondé sur les normes et l'expertise du Conseil de l'Europe ;
4. invite le Secrétaire Général à faire rapport à ses Délégués en temps voulu.